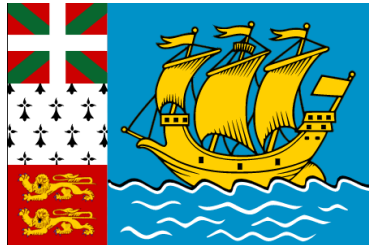


Etude de décomposition des prix et des marges


**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Credit photo : Préfecture, La Première et DR.

Volet 1 : approche macro-économique

Etude de décomposition des prix et des marges



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Direction des politiques publiques interministérielles et de l'ancrage territorial de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon a sollicité le cabinet DME pour réaliser une « **étude de décomposition des prix et des marges** ».

Cette étude est scindée en deux volets :

- Volet 1: approche macro-économique inter-temporelle ;
- Volet 2 : Approche micro (décomposition des prix pour un panier de produits).

Ce document constitue la version définitive du rapport d'étude concernant le volet 1¹.

Ce rapport est un document interne établi à la demande des services de la préfecture. Les commentaires et analyses développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce rapport a bénéficié d'informations confidentielles et doit donc être considéré lui-même comme confidentiel.

Version achevée de rédiger le 26/07/211

1. Cette version annule et remplace les versions provisoires remises antérieurement aux services de la préfecture.

Sommaire

Introduction

➤ Contexte	3
➤ Objectif, enjeu et démarche d'étude	4
➤ Synthèse du volet 1 (approche macro)	5
➤ Méthodologie	6

Analyse macro de la formation des prix

➤ La dynamique de longue période des prix des produits alimentaires	7
➤ La dynamique de longue période des prix des produits manufacturés	9
➤ La dynamique de longue période du prix des énergies	11
➤ La dynamique de longue période du prix des services	13

Sigles et acronymes

- BTP : Bâtiment et travaux publics
- CAF : Coût, assurance et fret
- DOM : Département d'Outre-mer
- COM : Collectivité d'Outre-mer
- FOB : Free on board
- GVT : Glissement vieillissement technicité
- IEDOM : Institut d'émission des départements d'Outre-mer
- IPC : Indice des prix à la consommation
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- SPM : Saint-Pierre-et-Miquelon



Une dérive inflationniste singulière

Depuis le début du siècle, l'évolution des prix dans les départements d'Outre-mer « historiques » (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) a été assez proche de celle de la métropole : entre 2001 et 2020, les prix à la consommation dans les quatre DOM et dans les deux COM du Pacifique ont crû à un rythme annuel moyen de 1,2% contre 1,6% au niveau national.

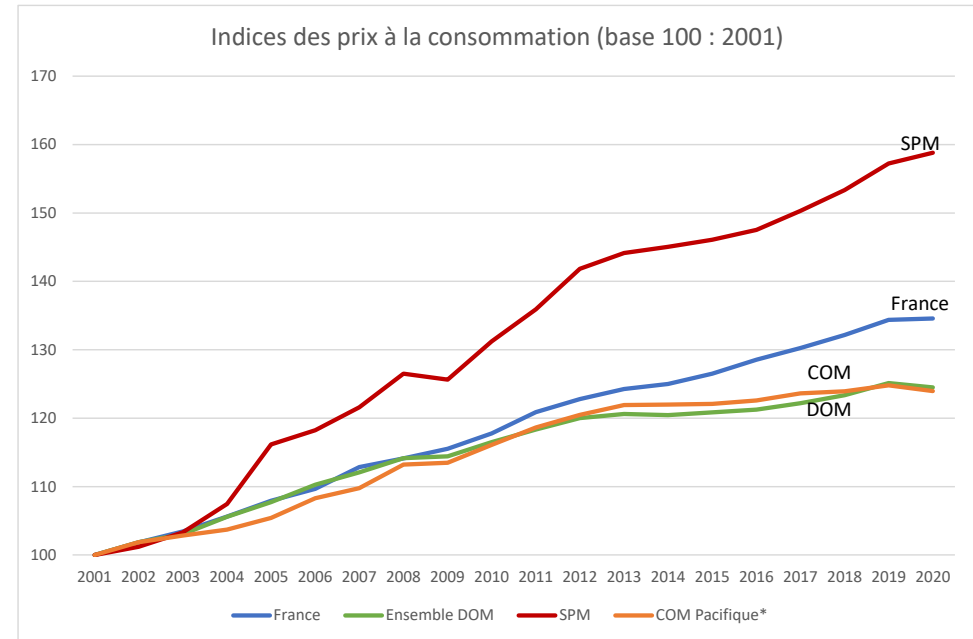
Au regard de ces tendances lourdes, **la situation à Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM) apparaît relativement singulière** :

- L'inflation a été beaucoup plus soutenue dans l'archipel (2,4% par an en moyenne au cours des vingt dernières années) que dans les DOM, dans les deux COM du Pacifique ou encore qu'en métropole ;
- Sur longue période (2001-2020), l'évolution des prix dans l'archipel (courbe rouge sur le graphique 1 ci-contre) semble déconnectée de celle, tant de la métropole (courbe bleue), que des DOM-COM (courbes verte et orange).

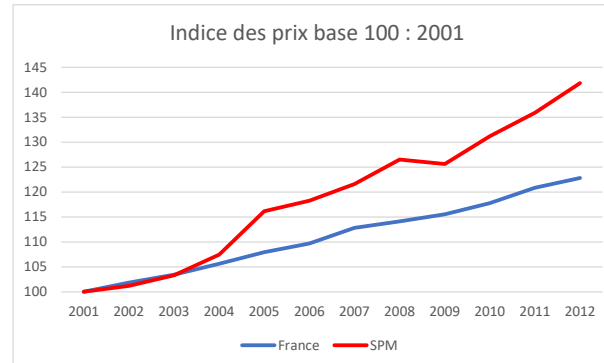
Une analyse intertemporelle plus fine montre cependant de cette déconnexion n'a pas toujours prévalu dans le temps. Le graphique 2a qui rapproche l'évolution de l'indice des prix à la consommation dans l'archipel (courbe rouge) et en métropole (courbe bleue) révèle ainsi un décrochage des courbes à partir de 2004 ; ce décrochage allant croissant pendant une petite dizaine d'années (jusqu'en 2012).

Le graphique 2b révèle un changement sensible dans les dynamiques comparées d'évolution des prix à partir de 2012, date à laquelle on constate une convergence des tendances inflationnistes à SPM sur celles de la métropole ; convergence qui semble cependant s'estomper de nouveau à partir de 2018.

Graphique 1 : Une dérive des prix singulière

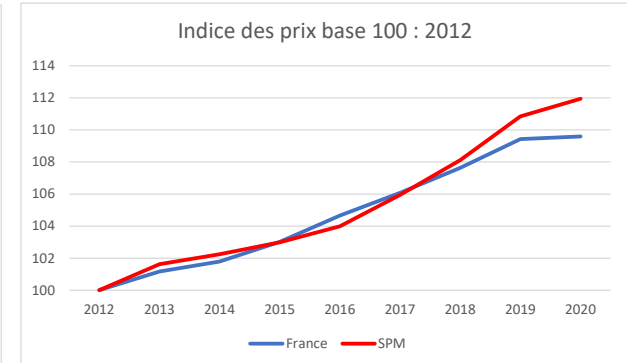


Graphiques 2a : Un décrochage entre 2004 et 2012...



Sources : Préfecture 975 et Insee

... suivi d'une convergence sur les tendances métró (graphique 2b)



Objectif, enjeu et démarche d'étude

Comprendre la formation des prix

L'étude a pour objectif principal d'explicitier la formation des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon afin de faire ressortir :

1. D'un côté, ce qui relève de l' « inflation importée » (sur laquelle les agents domestiques ont peu, voire pas du tout, de prises) ;
2. De l'autre, ce qui s'explique par l'évolution des coûts et des marges spécifiques à SPM (composante « locale » de l'inflation).

Cette décomposition des prix est nécessaire pour éclairer les pouvoirs publics dans leur action contre la « vie chère ».

Un enjeu économique autant que social

La vie chère est un thème récurrent dans les Outre-mer depuis maintenant... plus d'un demi-siècle¹. Il revient régulièrement sur le devant de la scène médiatique et suscite l'émotion lors de dérapages paroxystiques². Mais ce thème circule aussi à bas bruit dans le quotidien des Ultramarins. La vie devient chère dès lors que les prix à la consommation augmentent plus vite que les revenus, érodant alors le pouvoir d'achat des ménages (et dévalorisant aussi, de fait, la valeur de leur travail).

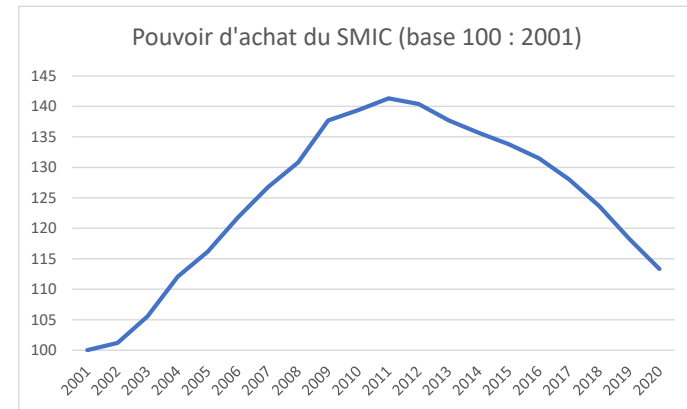
L'écart entre prix et revenu est particulièrement marqué à Saint-Pierre-et-Miquelon. Il s'est traduit, au cours des cinq dernières années, par une baisse du pouvoir d'achat de 3,6% pour les fonctionnaires rémunérés au traitement minimal net (hors effet GVT) et de 3,3% pour les ouvriers du BTP (catégorie OQ3). Pour les salariés rémunérés au SMIC (et un peu plus), la perte de pouvoir d'achat au cours des dix dernières années (2011-2020) est de l'ordre de 20% (voir graphique 3).

Cette érosion, sourde mais bien réelle, justifie l'action des pouvoirs publics pour lutter contre la vie chère.

1. Cf. Olivier Sudrie, audition au Conseil économique, social et environnemental du 14/01/20 dans le cadre de l'étude « Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer : fracture et opportunités », sous la direction de Véronique Biarnaix-Roche et Joël Lobeau, CESE, Paris, octobre 2020.

2. Exemple du poulet en Guyane vendu 52 € -plus du double de la métropole-, ou encore du yaourt à Saint-Pierre-et-Miquelon avec un prix quatorze fois plus élevé que dans l'Hexagone.

Graphique 3 : la vie chère s'est traduite pour les « Smicard » par une baisse de 20% de leur pouvoir d'achat au cours des dix dernières années



Sources : Préfecture 975 (IPC) et IEDOM (SMIC)

Une étude scindée en deux volets : macro et micro

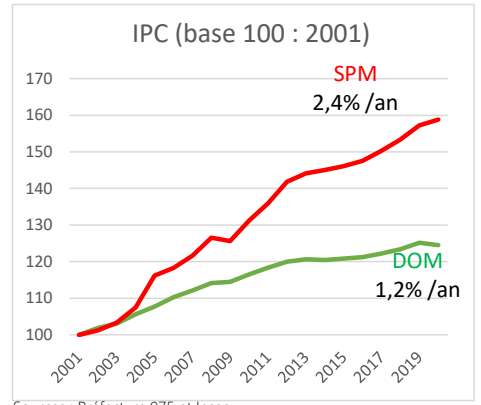
Le **premier volet** (qui fait l'objet du présent rapport) est de nature **macro-économique**. Il a pour objectif principal de modéliser et d'analyser la formation des prix sur longue période (depuis 2001). Cette modélisation porte sur des « familles » de produits (alimentaires, produits manufacturés, énergie et services). Elle a pour objectif notamment de repérer l'origine des tensions inflationnistes en distinguant, d'une part, ce qui relève de l'évolution des prix à l'importation (selon leur origine) et, d'autre part, ce qui relève de l'évolution des marges brutes des opérateurs locaux.

Le **second volet** de l'étude est de nature **micro-économique**. Il vise, au travers d'une enquête de terrain, à appliquer le modèle générique conçu et développé dans le premier volet à un « panier » de biens représentatif de la consommation des ménages. Cette enquête permettra de décomposer la marge brute des opérateurs en distinguant les coûts d'intermédiation et leur rémunération (marge nette).

Synthèse du volet 1 (approche macro)

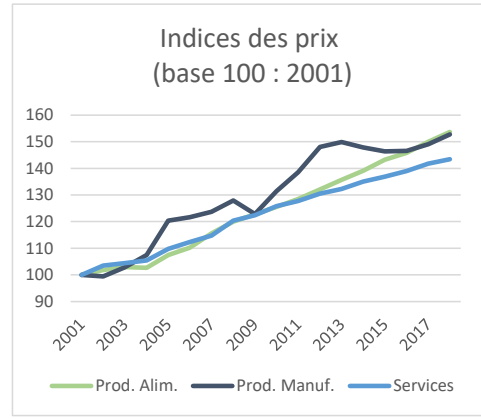
1 Contexte

Des tensions inflationnistes deux fois plus fortes à SPM que dans les DOM



Sources : Préfecture 975 et Insee

Une évolution des prix différenciée selon les familles de produits



Source : Préfecture 975

2 Objectif (volet 1)

Expliciter la formation des prix à SPM en distinguant :

- L'inflation importée
- Les variations de la marge (brute) locale

Prix domestique



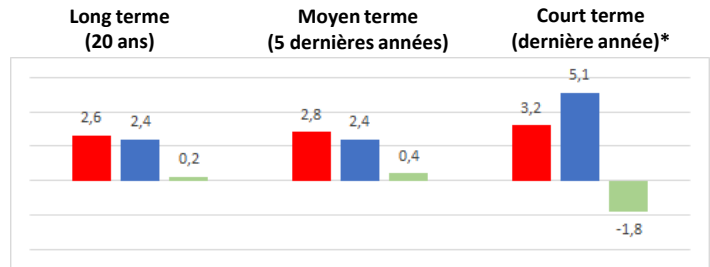
3 Principaux résultats

Taux annuels moyens de croissance (en %)

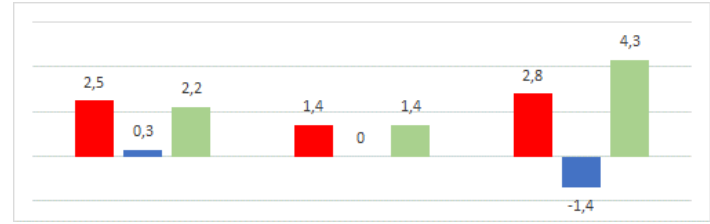
- Prix SPM (rouge)
- Prix import (bleu)
- Taux de marge (en point de %) (vert)



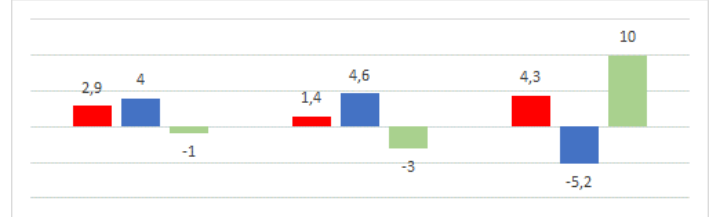
Produits alimentaires



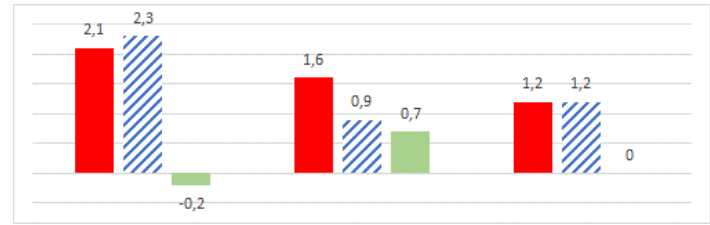
Produits manufacturés



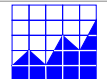
Energie (Carburant & fuel chauffage)



Services



(* année 2018 ou 2019 selon les familles)



Comment évaluer la composante locale de l'inflation ?

Les prix à la consommation sont décomposés en deux ou trois parties selon les volets de l'étude (voir schéma 1 ci-contre) :

- La méthode de construction des prix à l'importation figure à l'annexe 1. Ces prix sont exprimés en valeur FOB¹;
- Dans le cadre du volet 1, l'analyse porte exclusivement sur la formation des prix des produits importés (qui constituent l'essentiel du panier de la ménagère)² ;
- Les services ne faisant pas l'objet d'un commerce international sont traités de manière spécifique (voir ci-après).

Les prix peuvent être exprimés « en niveau » (en euros à une date donnée) ou « en dérive » (évolution en pourcentage entre deux périodes) :

- A l'échelle des familles de produits (dans le cadre du volet 1), le niveau des prix est inconnu. Le taux de marge brute (qui rapporte le niveau de la marge par rapport au coût du produit importé) est donc inconnu (ce taux vaut 100% dans l'exemple figurant sur le schéma 2 -à gauche-) ;

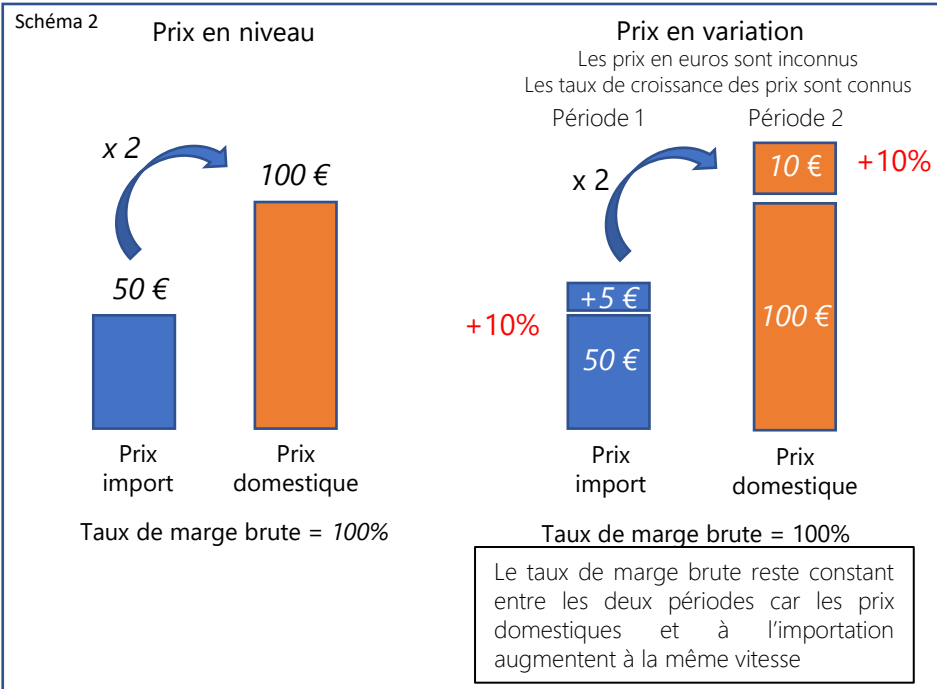
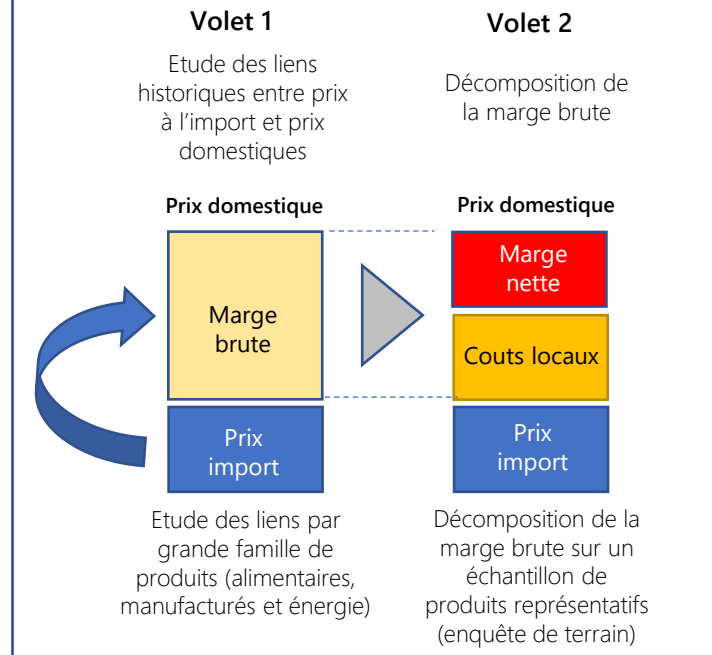


Schéma 1



- En revanche, l'évolution des prix (domestiques et à l'import) est connue (10% dans l'exemple du schéma 2 à droite) ;
- **La composante locale de l'inflation est donc appréhendée par la variation du taux de marge brute entre deux périodes ;**
- Si les prix domestiques et à l'importation évoluent au même taux, le taux de marge brute demeure constant. Si les prix domestiques évoluent plus vite que les prix à l'import, le taux de marge brute augmente (ou baisse dans le cas contraire).

1. La mesure des importations *free on board* (FOB) plutôt que CAF (coût, assurance et fret) se justifie car les taux de fret à la charge des clients, déduction faite des aides au transport, ne représentent, en moyenne, que 3% de la valeur CAF des importations. Source : Cloët N., Sandrin M. (2015), Rapport sur la desserte maritime « fret » de Saint-Pierre-et-Miquelon, Inspection générale de l'administration, Conseil général de l'environnement et du développement durable, mai.
2. L'analyse ne porte pas, sauf en ce qui concerne les services, sur la formation des prix de la production locale en raison de sa très faible contribution au PIB : 0,6% pour l'agriculture, sylviculture et pêche et 0,8% pour l'ensemble de l'industrie manufacturière.

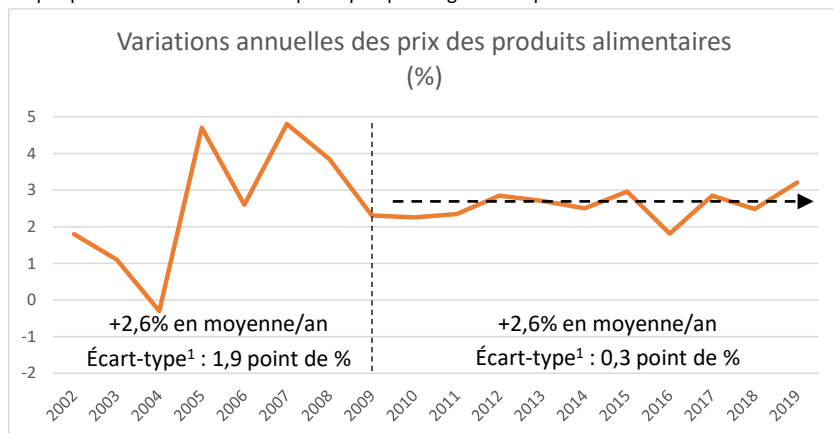
La dynamique de longue période des prix des produits alimentaires (1/2)

Des prix qui augmentent régulièrement de 2,6% chaque année

Les prix des produits alimentaires (hors boissons alcoolisées) ont augmenté de 2,6% par an en moyenne entre 2002 et 2009.

Les prix aux consommateurs ont varié assez fortement entre 2002 et 2009 (avec une tension importante en 2005 puis en 2007, voir graphique 4). A partir de 2009, la vitesse d'augmentation des prix est à peu près stable (2,6% tous les ans).

Graphique 4 : une croissance des prix à peu près régulière depuis 2009



Source : Préfecture 975

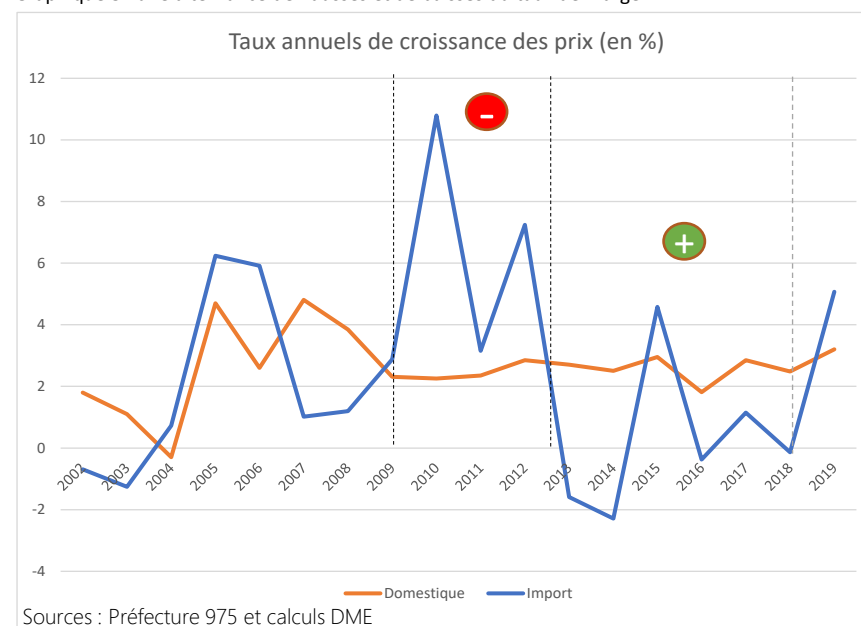
Des prix aux consommateurs apparemment décorrés des prix à l'import

Le graphique 5 retrace l'évolution, entre 2002 et 2019, des prix aux consommateurs (courbe rouge) et des prix à l'importation des produits alimentaires (courbe bleue).

La corrélation entre les deux évolutions est presque nulle¹. L'histoire montre ainsi une alternance :

- De périodes de hausse du taux de marge brute lorsque les prix domestiques augmentent plus vite que les prix à l'importation (par exemple de 2013 à 2018) ;
- Mais aussi, inversement, de périodes de baisse du taux de marge brute (notamment entre 2009 et 2013).

Graphique 5 : une alternance de hausses et de baisses du taux de marge



Sources : Préfecture 975 et calculs DME

1. L'écart-type est indicateur renseignant sur l'amplitude des variations d'une série (en l'occurrence, ici, la croissance des prix alimentaires). Plus l'écart-type est faible, plus l'augmentation est régulière.

1. Le coefficient de corrélation (r) est ici de 0,26. Si la variation des prix à l'importation expliquait de manière satisfaisante celle des prix aux consommateurs, ce coefficient de corrélation devrait atteindre au moins 0,47 (pour être significatif au seuil de 5% d'erreur et pour un échantillon de 18 années)

La dynamique de longue période des prix des produits alimentaires (2/2)

Un modèle économique qui assure finalement un maintien du taux de marge sur longue période

Le graphique 5 (page précédente) montre que les distributeurs ne répercutent pas systématiquement chaque année les variations (à la hausse ou à la baisse) du prix des importations.

Pour autant, sur longue période, augmentations et diminutions du taux de marge brute finissent par se compenser. Ainsi, entre 2001 et 2019, les prix à l'importation de produits alimentaires ont augmenté, *en moyenne*, de 2,4% par an et les prix aux consommateurs de 2,6% (toujours *en moyenne*). Le taux de marge apparaît donc relativement stable sur l'ensemble de la période¹.

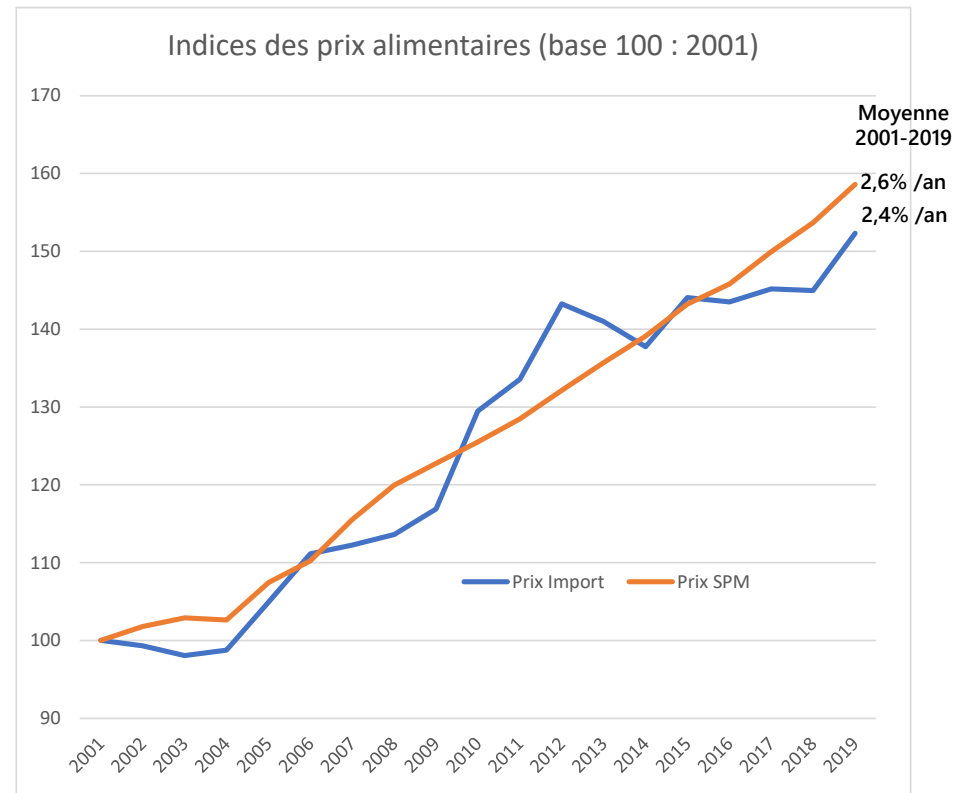
Au final, les prix à l'importation sont bien directeurs mais seulement en tendance.

Plutôt que de « faire valser les étiquettes » au gré des fluctuations des prix à l'importation, les distributeurs semblent privilégier une stratégie tarifaire « lissée » (courbe rouge sur le graphique 6), probablement plus acceptable, voire plus compréhensible, pour les consommateurs.

Sans à-coup, les hausses de prix des produits alimentaires finissent par devenir « normales » et prévisibles². Sur des niveaux de prix bas, elles peuvent même être invisibles aux yeux des consommateurs³.

Ce modèle économique pourrait s'avérer assez performant pour les distributeurs en leur assurant une stabilité de leur taux de marge brute sur longue période.

Graphique 6 : des prix à l'import répercutés en tendance aux consommateurs



Sources : Préfecture 975 et calculs DME

1. Rappelons ici qu'une hausse identique des prix à la consommation et à l'importation se traduit par une stabilité du taux de marge (voir schéma 2 plus haut).
2. Cette interprétation concerne l'ensemble des prix des produits alimentaires. Elle peut être mise en défaut pour des produits particuliers qui peuvent subir de fortes variations de prix d'une période à l'autre.
3. Une hausse de 2,6% sur un produit coûtant cinq euros ne représente que treize centimes.

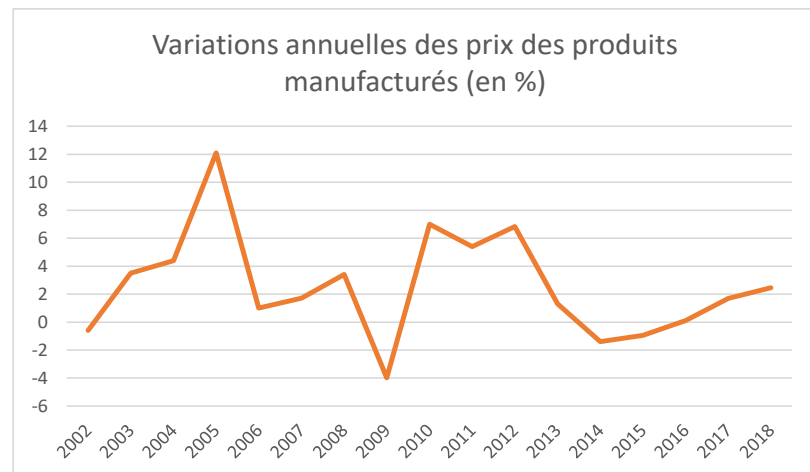
La dynamique de longue période des prix des produits manufacturés (1/2)

Des prix qui fluctuent fortement

Les prix de produits manufacturés (hors tabac) enregistrent de fortes fluctuations depuis le début des années 2000. Ces variations d'une année à l'autre sont plus marquées que celle affectant les prix des produits alimentaires et plus importantes aussi que celles de l'indice général (IPC).

L'écart-type est indicateur statistique permettant de mesurer l'ampleur de ces fluctuations. Il ressort à 3,8 points de pourcentage pour les produits manufacturés, mais seulement à 2 points pour ce qui concerne l'indice général et à 1,2 point seulement pour les produits alimentaires.

Graphique 7 : les prix des produits manufacturés évoluent en dents de scie

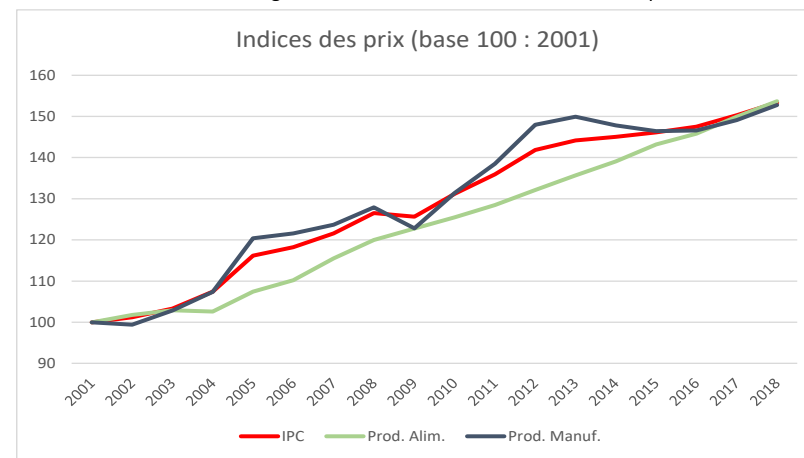


Source : Préfecture 975

Sur longue période (voir graphique 8), la croissance moyenne des prix de produits manufacturés est cependant similaire (2,5% par an en moyenne) à celle de l'IPC (2,5% aussi) et à celle des produits alimentaires (2,6%)

1. Le coefficient de corrélation permet de mesurer l'intensité de la relation entre deux variables (en l'occurrence, ici, entre la variation des prix de vente des produits manufacturés et celle des prix à l'importation. Ce coefficient n'est que de 0,28, bien plus faible donc que le seuil requis (0,47) pour que la relation soit jugée significative.

Graphique 8 : les prix des produits manufacturés évoluent de manière plus saccadée mais leur croissance globale sur 15 ans est finalement la même que celle de l'IPC

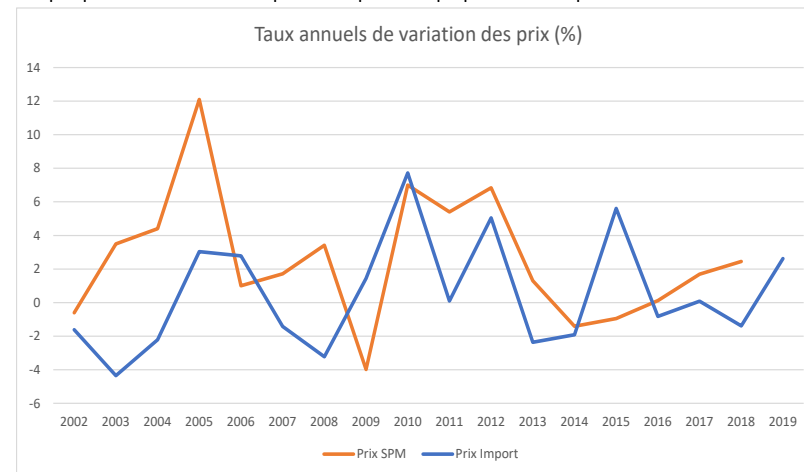


Source : Préfecture 975

Des prix domestiques déconnectés des prix à l'import

Les prix à l'importation (courbe bleue sur le graphique 9) fluctuent aussi fortement. Pour autant, ces fluctuations n'expliquent pas les variations des prix domestiques¹. Sur longue période, les distributeurs locaux ne répercutent donc que très imparfaitement la variation des prix à l'import sur le consommateur final.

Graphique 9 : l'évolution des prix à l'import n'explique celle des prix de vente



Sources : Préfecture 975 et calculs DME

La dynamique de longue période des prix des produits manufacturés (2/2)

Une croissance sensible du taux de marge brute

Sur longue période (2002-2018), la croissance des prix domestiques (2,5% par an en moyenne) a été très supérieure à celle des prix à l'import (0,3%).

A la différence des produits alimentaires, le taux de marge brute sur les produits manufacturés a donc augmenté fortement depuis le début des années 2000 (graphique 10).

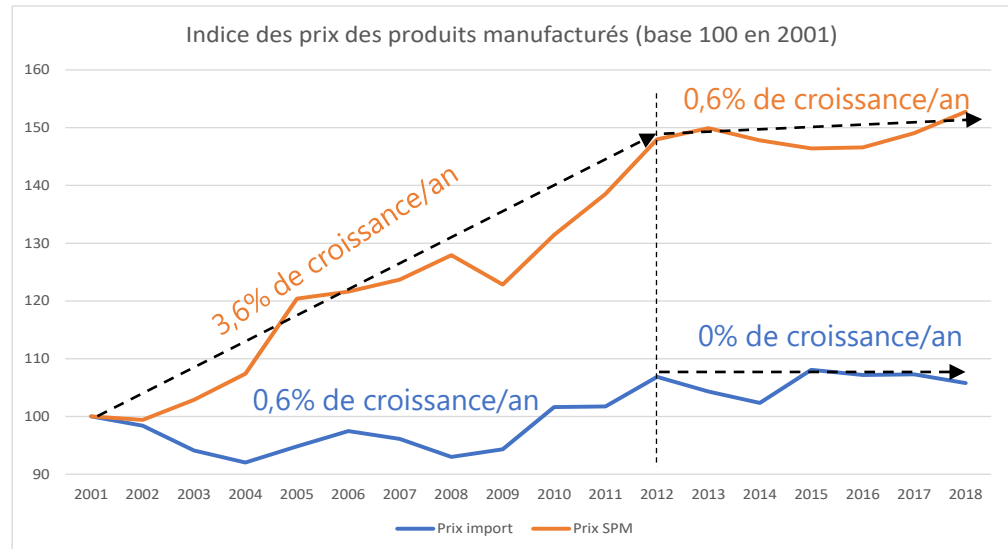
Une analyse plus fine montre cependant que le comportement de marge des opérateurs locaux n'a pas été constant dans le temps :

- Entre 2002 et 2012, les prix de vente aux consommateurs augmentent bien plus vite (+50% environ entre ces deux dates) que les prix à l'importation (moins de 10% globalement sur la même période). Cette déconnexion s'accompagne d'une hausse des taux de marge brute (au niveau de l'ensemble des produits manufacturés) ;
- A partir du début des années 2010, la stratégie tarifaire des opérateurs locaux semblent se modifier. Les prix de vente aux consommateurs continuent d'augmenter plus vite (0,6% par an) que les prix à l'importation (qui demeurent à peu près stables entre 2012 et 2018). Mais, le différentiel entre les deux (0,3 point annuel) s'avère dix fois plus faible que sur la période précédente (3 points annuels).

Le fondement de cette nouvelle stratégie reste à éclaircir. Il pourrait renvoyer :

- Soit à un renforcement de la concurrence sur le marché local qui oblige les distributeurs à maintenir leurs prix plus serrés ;
- Soit à un épuisement progressif du modèle antérieur. En situation de concurrence oligopolistique, les entreprises fixent leurs prix en fonction de la disposition à payer de la clientèle. Cette disposition se réduit mécaniquement si les prix dérivent durablement plus vite que les salaires. L'érosion du pouvoir d'achat de certains agents à partir de 2012 (voir graphique 3) pourrait expliquer les difficultés rencontrées par les opérateurs à maximiser leur profit en continuant à augmenter leur taux de marge aussi fortement que par le passé. Dans ces conditions, le taux de croissance des prix à SPM s'aligne « à peu près » sur celui des importations.

Graphique 10 : une stabilisation du taux de marge brute à partir de 2012... mais après une très forte hausse les dix années précédentes



Sources : Préfecture 975 et calculs DME

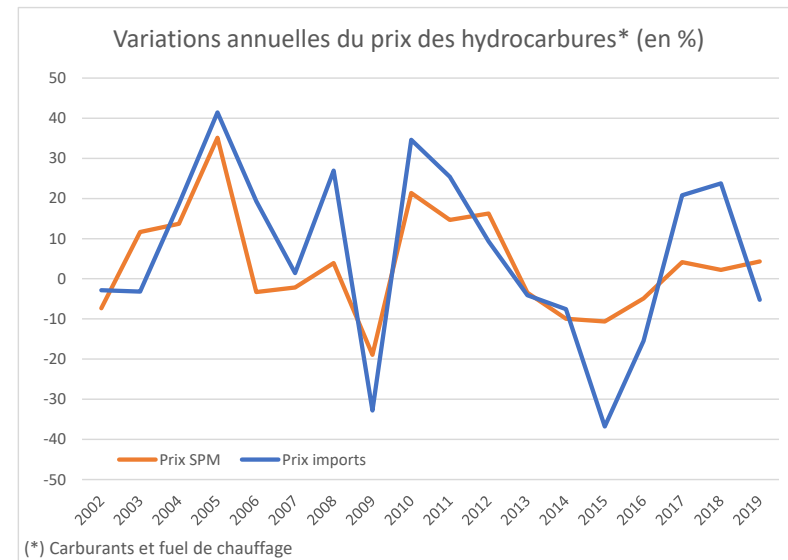
La dynamique de longue période du prix des énergies (1/2)

Un mécanisme de compensation qui bénéficie aux consommateurs

L'archipel est totalement dépendant des importations d'hydrocarbures (carburants et fuel de chauffage). Pour autant, l'évolution des prix aux consommateurs n'épouse pas parfaitement celle des cours mondiaux. Les fluctuations sont amorties : les hausses des prix mondiaux ne sont que partiellement répercutées aux consommateurs, tout comme les baisses.

Ce **mécanisme de compensation** est particulièrement visible sur le graphique 11 par différence entre les courbes bleue et rouge.

Graphique 11 : des fluctuations amorties du prix des énergies

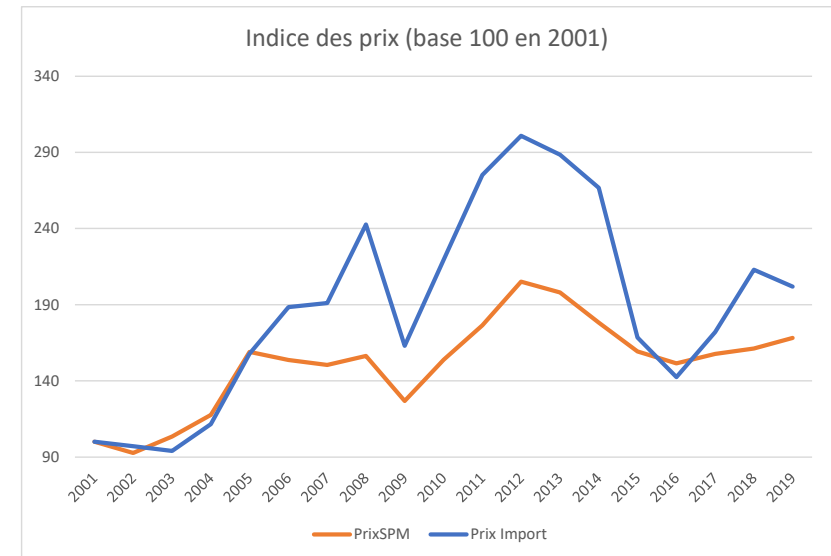


Sources : Préfecture 975, FMI et calculs DME

Le mécanisme de compensation procure un bénéfice pour le consommateur. Ce bénéfice est mesuré par l'écart entre la courbe bleue et la courbe orange sur le graphique 12.

Sur longue période (2001-2019), les prix à l'importation ont augmenté au rythme moyen de 4% par an (avec de très fortes fluctuations) alors que les prix aux consommateurs n'ont progressé que de 2,9% par an en moyenne (avec des fluctuations amorties).

Graphique 12 : un mécanisme de compensation qui préserve le pouvoir d'achat des consommateurs



Sources : Préfecture 975, FMI et calculs DME

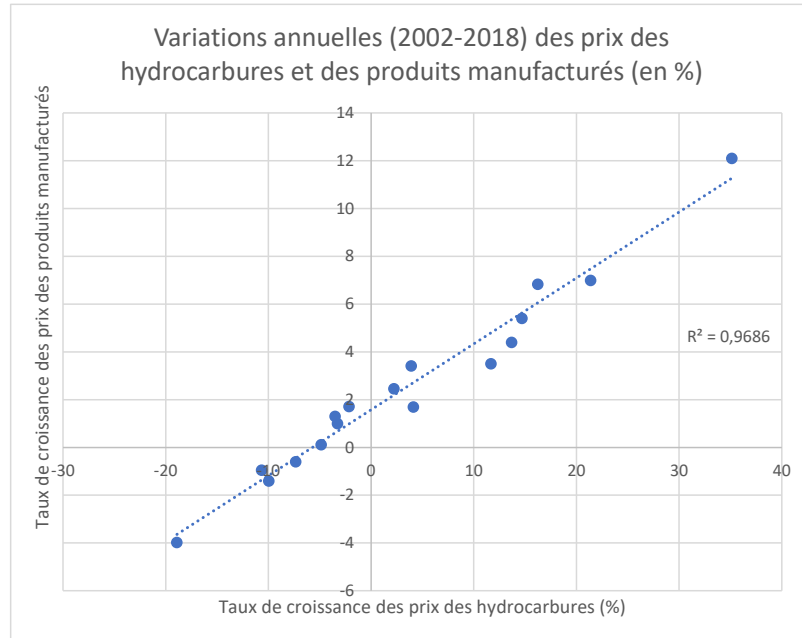
Note sur le graphique 12 : Ce graphique renseigne sur l'évolution relative des prix des hydrocarbures (carburants et fuel de chauffage) et non sur leur niveau respectif. Le fait, qu'à partir 2005, la courbe rouge (variation des prix de vente aux consommateurs) soit plus basse que la courbe bleue (variation des cours mondiaux) ne signifie pas que les énergies soient vendues moins cher à SPM que sur le marché mondial. La différence entre les deux courbes signifie seulement que les prix locaux évoluent moins vite que les cours mondiaux.

La dynamique de longue période du prix des énergies (2/2)

Une relation étroite entre les prix de l'énergie est ceux des produits manufacturés

Le prix des hydrocarbures joue un rôle important dans la formation des prix des produits manufacturés (graphique 13). Ainsi, une augmentation de 10% du prix des hydrocarbures se traduit, en moyenne, par une croissance de 4% du prix des produits manufacturés.

Graphique 13 : la variation des prix des énergies impacte celle des produits manufacturés



Source : Préfecture 975, FMI et calculs DME. Note sur le graphique : chaque point bleu représente une année. La corrélation entre les deux variations est très importante ($r=0,97$)

La forte incidence du prix des hydrocarbures sur celui des produits manufacturés peut avoir deux explications :

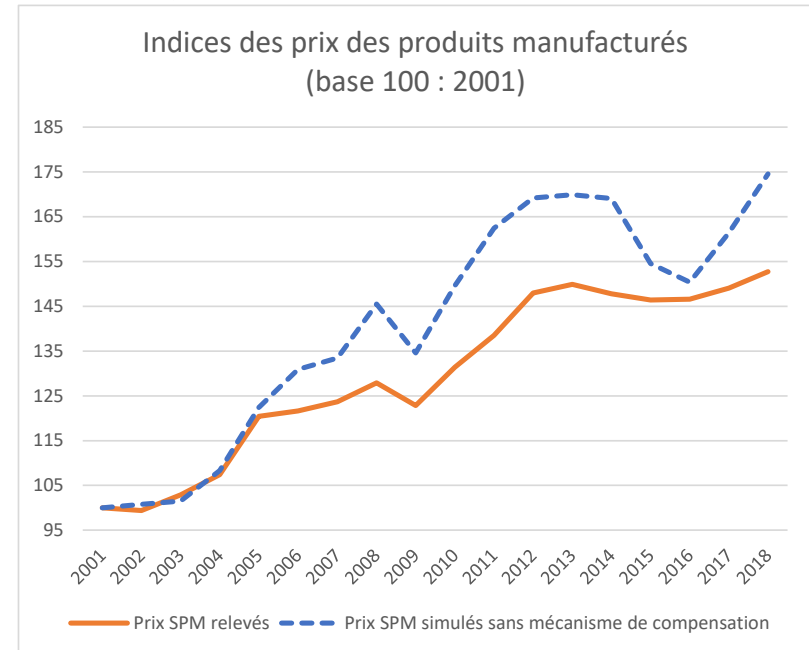
1. Le contenu en énergie des produits manufacturés est élevé ;
2. Les opérateurs locaux justifient l'évolution de leurs prix par l'augmentation du coût de l'énergie. Cette seconde explication est plausible. On constate en effet que la répercussion des hausses de prix de l'énergie sur le prix des biens est plus importante que la répercussion des baisses.

Un mécanisme de compensation qui permet de réduire les tensions inflationnistes

Compte tenu du rôle important que jouent les variations du prix de l'énergie dans celle des produits manufacturés, leur stabilisation au travers du mécanisme de compensation fait enjeu dans la lutte contre l'inflation. Le graphique 14 illustre le caractère désinflationniste du mécanisme :

- La courbe bleue en pointillés simule la croissance des prix des produits manufacturés entre 2001 et 2018 en l'absence de mécanisme de compensation du prix des hydrocarbures ;
- Cette courbe est à rapprocher de celle en orange (indice des prix effectivement constaté à SPM).

Graphique 14 : le mécanisme de compensation du prix des énergies atténue la hausse des prix des produits manufacturés



Note sur le graphique : la courbe bleue en pointillés a été construite à partir du modèle figurant dans le graphique 13 à gauche et en supposant que le prix des hydrocarbures à SPM évoluait comme les prix du pétrole sur le marché mondial (avec conversion de ces prix en euros). Cette courbe simule ainsi l'évolution du prix des produits manufacturés en l'absence de mécanisme de compensation du prix des hydrocarbures).

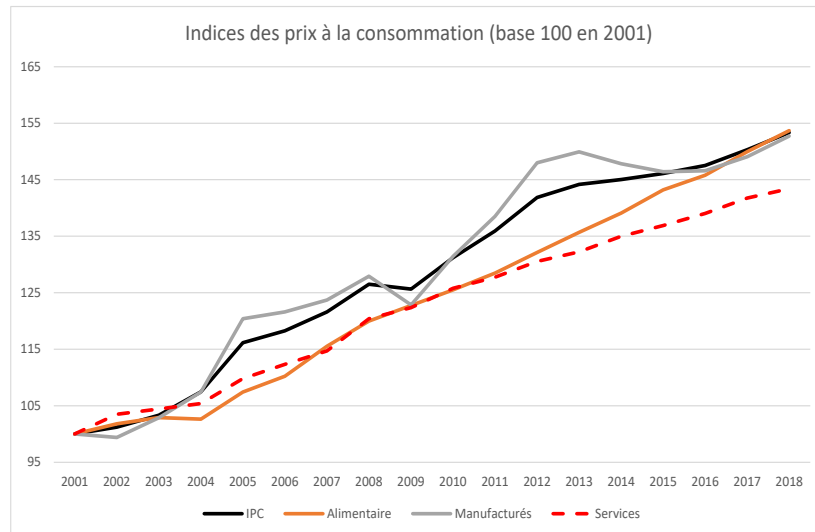
La dynamique de longue période du prix des services (1/2)

Une croissance des prix dans les services plus faible que l'inflation

Les services sont plutôt **moins inflationnistes** que les autres secteurs d'activité.

Entre 2001 et 2018, le prix de services (courbe rouge en pointillés sur le graphique 15) a augmenté en moyenne de 2,1% par an, soit moins que l'indice général (2,5% par an sur la même période, courbe noire).

Graphique 15 : les prix des services augmentent moins vite que les autres prix



Source : Préfecture 975

La modération de la croissance des prix des services au regard de celle prévalant dans les autres activités est assez singulière. Dans les DOM (à l'exclusion de La Réunion), la croissance des prix des services sur la période 2007/15¹ a été supérieure en moyenne à celle de l'IPC. En métropole, les prix des services ont augmenté globalement, sur la même période, de 16,6% contre 11,4% pour l'IPC. L'absence, plus ou moins totale, de concurrence internationale dans le secteur des services peut expliquer des tendances inflationnistes supérieures à celles prévalant dans les secteurs plus exposés.

1. Source : Insee. Seules années connues au sein d'une série homogène permettant une comparaison spatiale (notamment DOM/métropole) des rythmes inflationnistes.

La singularité de SPM pourrait s'expliquer :

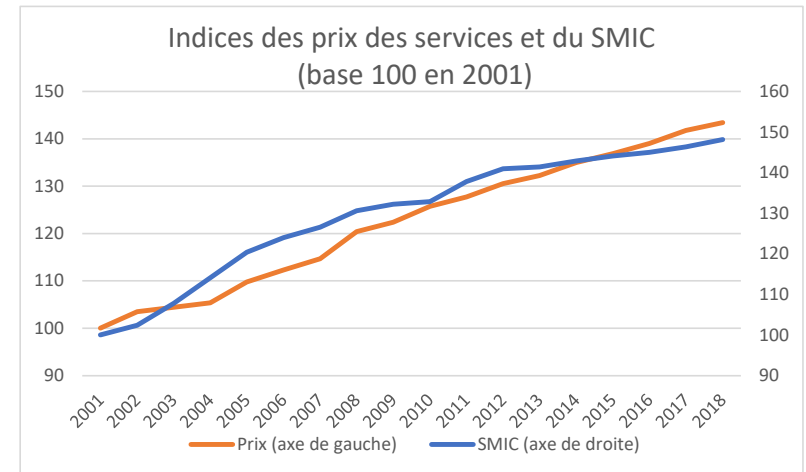
- Par l'intensité de la concurrence locale dans le secteur des services qui obligerait les prestataires à contenir la dérive de leur prix pour préserver leur part de marché respective ;
- Par l'inclusion dans le secteur des services de certaines prestations principalement non marchandes dont les prix, administrés, dérivent faiblement.

Des prix qui évoluent comme ceux du travail

Le travail constitue généralement le principal coût de production des services.

L'indice des prix des services à SPM suit effectivement, et d'une manière très rapprochée, celui du SMIC (supposé représenter ici la dérive du coût salarial).

Graphique 16 : Le SMIC apparaît comme un prix directeur pour les services

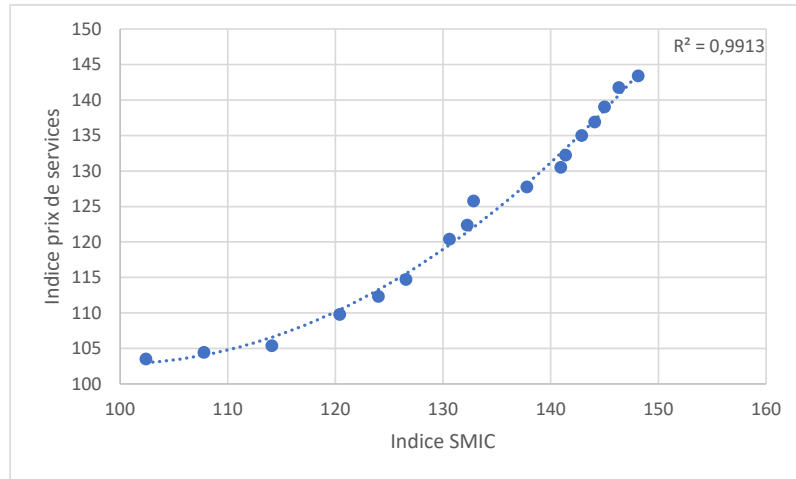


Sources : Préfecture 975 (prix des services) et IEDOM (SMIC)

Un ajustement économétrique (voir graphique 17 page suivante) révèle une relation (non linéaire) presque parfaite entre les variations du SMIC et celle des prix des services.

La dynamique de longue période du prix des services (2/2)

Graphique 17 : les évolutions du SMIC expliquent presque totalement celles du prix des services



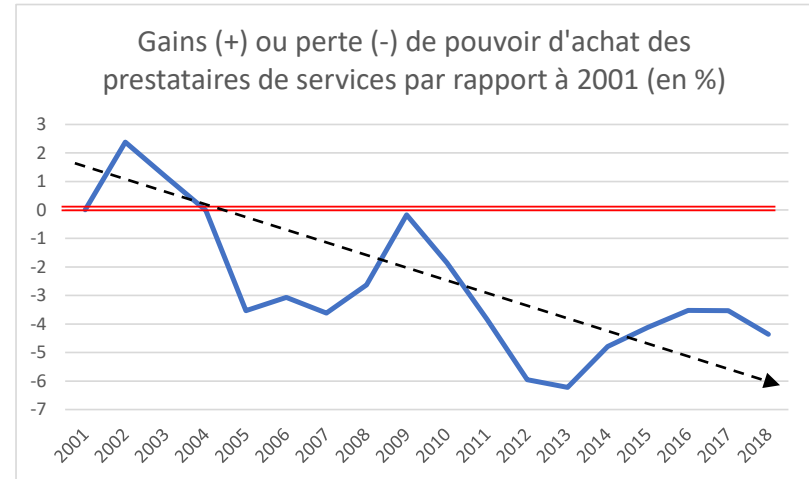
Sources des données : Préfecture 975 (prix) et IEDOM (SMIC)
 Note : chaque point bleu représente une année (entre 2001 et 2018)

La relation statistique laisse supposer que les prestataires de services répercutent peu ou prou la hausse du coût salarial dans leur prix. Cette politique tarifaire leur permettrait alors de maintenir leur taux de marge plus ou moins constant.

Des services de moins en moins rémunérateurs ?

Le tarif des services augmentant moins vite que l'inflation (voir graphique 15), les prestataires de services enregistrent une baisse tendancielle de leur pouvoir d'achat.

Graphique 17 : un taux de marge constant ne garantit pas le maintien du pouvoir d'achat des prestataires



Méthode de lecture du graphique : en 2013, les prestataires de services bénéficiaient d'un pouvoir d'achat inférieur de 6% à celui qu'ils avaient en 2001.

Sources des données : Préfecture 975
 Note : Les gains ou pertes de pouvoir d'achat ont été calculés en rapportant l'indice des prix des services (représentatif de l'évolution du revenu des prestataires) à l'indice des prix à la consommation (IPC).